



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Flamboro Downs			
Date	Dimanche 17 septembre 2023	Heure de départ	18 h 55	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 5 : Couvert (Temp. : 16 °C) Courses 6 à 9 : Pluie	Vent	5 km/h W	
État de la piste	Courses 1 à 9 Rapide			
Nombre de courses	9	Courses de qualification	Inscriptions totales	64/79
Total des paris mutuels	\$193,363			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
David Stewart Jr	Tyler Fines	Larry Hughes (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Scott Wray a été retiré d'une course à cause de sa suspension.

J. Bradley Harris a été autorisé à se retirer de deux courses.

Gord McKnight a été autorisé à se retirer d'une course.

Pat Hudon s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100 (erreur d'écurie) ce qui a entraînant le retrait du cheval, "Belvedere Franklin", de la Course 2.

Règle de la CAJO 20.03.01(i)

Décision #2351235

Nous avons discuté avec Blair Burgess d'un incident avec le service de sécurité. Nous ferons un suivi dès que nous aurons reçu le rapport d'incident.

COURSES

2 Divisions **OSS Prospect Series** – Pouliches trotteuses de deux ans

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Examen du bris d'allure survenu au #3, "Danish Brew", (Tyler Borth), dans le premier quart.

Il a terminé la course en 5^e position.

Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été signalée.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Le #3, "Mach Jacobs", a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 5 – Rien à signaler.

Le #2, "Rough Trade", a fait une sortie après le poteau de 1/4 de mille et devra se qualifier pour la performance.

Le cheval a été examiné après la course, par Dr Pat Myers, et a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (boiterie).

Jonathan Lapointe, conducteur du #8, "Dragon Fly Creek", s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée du 20 au 22 septembre, pour avoir fait une action du poignet au-delà de ce qui est acceptable, lors de la stimulation.

Règles de la CAJO 22.23.03 (b), 22.23.05 (a) (b)

Décision #2351277

Course 6 – **Enquête**

Examen du bris d'allure survenu au départ au #1, "Kenogami Courage", (Colin Kelly), arrivé en 3^e position.

Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été signalée.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/8N1HykIICig>

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Examen du bris d'allure survenu au #2, "Its Sally Deal", (Daryl Thiessen), dans le premier virage.

Il a terminé la course en 5^e position.

Aucune infraction à la règle sur les bris d'allure n'a été signalée.

Course 9 – Rien à signaler.

Le #7, "Smoke N Reactor N", a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance.

Réclamations :

Course 3

Le #4, "Devils Peak (1), pour \$ 13,000, par les propriétaires 6824871 Canada inc., entraîneur Joe Pereira.